



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Coaticook, le 20 avril 2016

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 20 avril 2016 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Pierre Paquette	conseiller	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	maire	Waterville (V)

Aucune absence.

---

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 16 mars 2016
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
  - 4.2.1 Projet de circuit électrique – Protocole avec Hydro-Québec
  - 4.2.2 CPTAQ – Demande d'exclusion de STEE, COA et COM – Décisions 401832, 401833 et 401834
  - 4.2.3 Assurances collectives – Adhésion à un achat regroupé – Solution UMQ – Pour l'obtention de services professionnels d'un consultant en matière d'assurance collective pour les employés de la MRC
  - 4.2.4 UPA Estrie – Pour le maintien des outils de mise en marché de la production acéricole du Québec

**5.0 TRÉSORERIE**

- 5.1 Paiement des comptes
  - 5.1.1 Comptes payés
  - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Amélioration de l'habitat – Autorisation à déboursier
- 5.4 Rapport financier – Exercice se terminant le 31 décembre 2015



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 5.5 Suivis et transferts budgétaires
  - 5.5.1 Surplus au 31 décembre 2015
- 5.6 Fonds Tillotson pour la région de Coaticook
- 5.7 New Hampshire Charitable Foundation – Forêt Hereford
- 5.8 Nettoyeur – Bail – État de la situation

**6.0 AMÉNAGEMENT-DÉVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT**

- 6.1 Document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC de Coaticook suite à l'entrée en vigueur du règlement 6-23.36 (Agrandissement WAT)
- 6.2 Fonds de développement des territoires – Priorités d'intervention 2016-2017
- 6.3 Projet de réforme des OMH
- 6.4 Politique de soutien aux entreprises – Modifications
- 6.5 Politique d'investissement du Fonds de développement – Modifications
- 6.6 Gestion contractuelle – Plan de marketing
  - 6.6.1 Rejet des offres reçues
  - 6.6.2 Octroi du contrat de gré à gré
- 6.7 Embauches pour la période estivale
  - 6.7.1 Coordonnateur du programme de vidange des boues de fosses septiques
  - 6.7.2 Écoconseillers

**7.0 AVIS DE MOTION**

- 7.1 Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 concernant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook **et dispense de lecture**

**8.0 RÈGLEMENTS**

- 8.1 Projet de règlement modifiant le règlement numéro 6-23 concernant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook (Agrandissement WAT)

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

- 9.1 Schéma de couverture de risques en incendie
  - 9.1.1 Rapport annuel 2015
  - 9.1.2 Bornes sèches – Directive
  - 9.1.3 Formation sur les extincteurs portatifs
- 9.2 Acte de cession – Adjudication du lot 5 074 771, CF de Stanstead à Philippe Corcoran – Municipalité de Barnston-Ouest
- 9.3 Déplacement des rencontres d'août 2016
- 9.4 Étude de retombées économiques (Version préliminaire) – Les attractions de la région de Coaticook

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

- 10.1 Procès-verbal du Comité administratif (CA) du 13 avril 2016
- 10.2 Compte rendu du Comité consultatif agricole (CCA) du 19 avril 2016
- 10.3 Compte rendu du Comité de sécurité publique (CSP) du 20 avril 2016



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**11.0 RECOMMANDATIONS**

- 11.1 Comité administratif (CA) du 13 avril 2016
  - 11.1.1 MRC de Memphrémagog – Implantation de tours de télécommunication
  - 11.1.2 MRC du Lac-St-Jean-Est – Programme RénoRégion
- 11.2 Comité consultatif agricole (CCA) du 19 avril 2016
  - 11.2.1 Hydro-Québec – Ligne d’interconnexion Québec - New-Hampshire
- 11.3 Comité de sécurité publique (CSP) du 20 avril 2016
  - 11.3.1 Desserte récréotouristique

**12.0 CORRESPONDANCE**

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»
- 12.2 Invitation à joindre le CA de la Ressourcerie des Frontières
- 12.3 Invitation – 18<sup>e</sup> édition du Souper au Homard du Collège Rivier
- 12.4 Invitation – AGA – Ressourcerie des Frontières
- 12.5 Invitation – Hommage à l’entrepreneuriat et au développement
- 12.6 Invitation – Table de Concertation régionale – Soirée 1,2,3 Go!

**13.0 RAPPORTS**

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
  - 13.4.1 Bulletin Contact de la FQM du 22 mars 2016
  - 13.4.2 Bulletin Contact de la FQM du 4 avril 2016
  - 13.4.3 Bulletin Contact de la FQM du 19 avril 2016

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

---

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h40 par le préfet. Le préfet Monsieur Jacques Madore souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC et préside la rencontre. Le directeur général Dominick Faucher et la directrice des finances Chantal Charest sont présents. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire.

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur Martial Lemieux du syndicat des producteurs acéricoles de l’Estrie accompagné de Messieurs Serge Roy, Réjean Laperle et Denis Guay, producteurs acéricoles demandent au conseil de la MRC de Coaticook d’appuyer la Fédération de l’UPA de l’Estrie dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin que celui-ci mette de côté le rapport de Florent Gagné intitulé «POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET COMPÉTITIVE» et qu’il laisse le soin aux acteurs crédibles de la filière



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration du système actuel de mise en marché du sirop d'érable québécois entre autres pour une certaine stabilité économique. Le retour en arrière n'est pas une solution selon eux.

CM2016-04-83

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU** que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**



CM2016-04-84

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 16 MARS 2016**

**ATTENDU** l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 16 mars 2016 et n'en requièrent pas lecture ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Johnny Pizar

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 16 mars 2016, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

**ADOPTION**

**4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

CM2016-04-85

**4.2.1 PROJET DE CIRCUIT ÉLECTRIQUE – PROTOCOLE AVEC HYDRO-QUÉBEC**

**ATTENDU** que le Plan d'action 2011-2020 sur les véhicules électriques du gouvernement du Québec mandate Hydro-Québec pour les fins de l'élaboration d'un plan de déploiement d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'Hydro-Québec souhaite promouvoir le déploiement d'une infrastructure de bornes de recharge publique pour véhicules électriques pour favoriser l'autonomie des véhicules électriques, connu sous l'appellation le «Circuit électrique» ;

**ATTENDU** la volonté manifeste de plusieurs municipalités locales de joindre le «Circuit électrique» ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2016-03-61, le conseil de la MRC a choisi d'utiliser l'enveloppe territoriale du Fonds de développement de la MRC de Coaticook afin de financer l'achat d'une borne à recharge standard par municipalité souhaitant participer au projet de circuit électrique ainsi qu'une borne pour le bureau d'accueil touristique, afin d'offrir au public un service de recharge pour véhicules électriques ;

**ATTENDU** que le décret n° 839-2013 du gouvernement du Québec permet la conclusion d'une entente relative à la prise en charge par des municipalités de la responsabilité d'offrir un service de recharge public pour les véhicules électriques dans le cadre du Circuit électrique d'Hydro-Québec ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le projet proposé par Hydro-Québec d'«Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que la MRC serait le partenaire identifié, mais que les municipalités locales souhaitant faire l'acquisition d'une borne de recharge devront accepter les conditions prévues à l'entente ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Benoît Roy  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Coaticook à signer l'«Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques», tel que proposée par Hydro-Québec ;
- ▶ d'inclure les conditions et engagements prévus à l'entente dans tout protocole visant à financer l'achat d'une borne à recharge standard à même le Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**4.2.2 CPTAQ – DEMANDE D’EXCLUSION DE STEE, COA ET COM – DÉCISIONS 401832, 401833 ET 401834**

Les municipalités de Compton, Coaticook et Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, dans le cadre d’un processus de planification à long terme de leur développement, ont présenté à la CPTAQ une demande d’exclusion de la zone agricole. Le 16 avril 2014 une orientation préliminaire a été produite par la CPTAQ. La MRC de Coaticook a requis une rencontre publique. Certains secteurs ont été amendés ou retranchés lors de la rencontre publique. La CPTAQ a rendu le 6 avril 2016 sa décision sur ces demandes d’exclusion. Les ordonnances d’exclusions ne prendront toutefois effet qu’au moment de la présentation d’une réquisition à cet effet au bureau de la publicité des droits et si la MRC modifie son schéma d’aménagement à cet effet dans les 24 prochains mois. La direction générale présente les secteurs visés par l’exclusion ordonnée par la CPTAQ.

CM2016-04-86

**4.2.3 ASSURANCES COLLECTIVES – ADHÉSION À UN ACHAT REGROUPÉ – SOLUTION UMQ – POUR L’OBTENTION DE SERVICES PROFESSIONNELS D’UN CONSULTANT EN MATIÈRE D’ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES EMPLOYÉS DE LA MRC**

**ATTENDU** qu’aux termes de la résolution CM2016-03-56, le conseil de la MRC a confié le mandat à la direction générale de vérifier les conditions pour joindre l’achat regroupé d’assurances collectives de l’Union des municipalités du Québec (UMQ) pour les employés de la MRC de Coaticook et de résilier le contrat avec le courtier actuel ;

**ATTENDU** que conformément à la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) et au *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), l’Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé un appel d’offres public pour obtenir les services d’un consultant en matière d’assurance collective pour les employés de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que Mallette actuaire Inc. s’est vu octroyer le contrat pour les services professionnels d’un consultant requis par l’UMQ ;

**ATTENDU** que le taux de commission prévu au contrat octroyé par L’UMQ à Mallette actuaire Inc. est de 0,8 % ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook souhaite maintenant adhérer à la solution des regroupements de l’UMQ et retenir les services de Mallette actuaire Inc. ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que selon l'estimation de l'UMQ la valeur du mandat à consentir à Mallette actuares Inc. s'avère inférieure à 25 000 \$ (toutes taxes incluses) pour la durée maximale du mandat, soit cinq ans ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook déclare qu'aucun autre mandat concernant un consultant ou un gestionnaire pour son régime d'assurance collective n'est actuellement en vigueur ou ne le sera à compter du début du mandat à Mallette actuares Inc. ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réjean Masson

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ que le préambule fait partie intégrante des présentes comme si réitéré au long ;
- ▶ de confirmer l'adhésion de la MRC de Coaticook à la solution des regroupements de l'UMQ pour obtenir auprès de Mallette actuares Inc. des services professionnels en matière d'assurance collective pour ses employés, au taux de commission de 0,8 % ;
- ▶ d'accepter de verser des honoraires de 3 500 \$ (plus taxes applicables) à Mallette actuares Inc. pour la réalisation de l'appel d'offres, de l'analyse des soumissions ainsi que de la mise en vigueur du nouveau régime d'assurance collective au 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;
- ▶ d'adhérer au regroupement - Solution UMQ pour une période de cinq (5) ans ;
- ▶ de confier le mandat à l'UMQ d'agir à titre de délégué pour le lancement d'un appel d'offres public, pour l'octroi éventuel d'un contrat d'assurance collective pour ses employés de même que pour son renouvellement ainsi que l'accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;
- ▶ de s'engager à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1 % des primes totales versées par la MRC durant le contrat ainsi que les frais rattachés à la parution de l'appel d'offres et à l'ouverture des soumissions ;
- ▶ de s'engager également à respecter les clauses et conditions dudit contrat avec l'assureur à qui sera octroyé le contrat, comme si elle avait contracté directement avec lui ;
- ▶ de transmettre copie conforme de la présente résolution à l'UMQ.





**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2016-04-87

**4.2.4 UPA ESTRIE – POUR LE MAINTIEN DES OUTILS DE MISE EN MARCHÉ DE LA PRODUCTION ACÉRICOLE AU QUÉBEC**

**ATTENDU** que la Fédération de l'UPA de l'Estrie sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin que celui-ci mette de côté le rapport de Florent Gagné intitulé «POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET COMPÉTITIVE» et qu'il laisse le soin aux acteurs crédibles de la filière acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration des piliers du système actuel de mise en marché du sirop d'érable québécois, dont le contingentement acéricole, l'Agence de vente et la réserve stratégique de sirop d'érable ;

**ATTENDU** que le comité administratif a pris en compte les arguments de la Fédération de l'UPA de l'Estrie contre le rapport Florent Gagné lors de la rencontre de février et avait convenu de ne pas prendre part au débat, malgré la demande de la Fédération de l'UPA de l'Estrie ;

**ATTENDU** que la Fédération de l'UPA de l'Estrie a rencontré certains élus ainsi que la direction générale de la MRC afin de faire valoir leur point de vue ;

**ATTENDU** qu'entre 2000 et 2015, le nombre d'entailles québécoises est passé de 33 à 44 millions, grâce à la stabilité qu'apporte le système de mise en marché collective, selon l'UPA ;

**ATTENDU** qu'en 2015, l'Agence de vente de sirop d'érable québécois a atteint un nouveau record de vente avec 103,8 millions de livres et que ces ventes sont en expansion pour une 5<sup>e</sup> année consécutive ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'en 2015, les exportations canadiennes de produits de l'érable ont atteint un nouveau record de 92,8 millions de livres et que ces exportations sont en expansion pour la 5<sup>e</sup> année consécutive ;

**ATTENDU** que la diversification des marchés du sirop d'érable d'ici est en développement constant grâce à l'innovation et l'entrepreneuriat des Québécois œuvrant dans cette filière ;

**ATTENDU** que les acériculteurs investissent annuellement environ 5 M\$ en recherche, innovation et développement des marchés grâce à leurs prélèvements ;

**ATTENDU** que la filière acéricole québécoise a généré en 2009 un PIB (produit intérieur brut) d'environ 611 M\$ (production : 278 M\$, transformation : 189 M\$, et exploitations de type touristique : 144 M\$) ;

**ATTENDU** que l'acériculture est un pilier économique d'importance de plusieurs régions du Québec, l'Estrie étant la 3<sup>e</sup> région la plus productive au Québec ;

**ATTENDU** que le rapport de Florent Gagné intitulé «POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET COMPÉTITIVE » conclut que le système de mise en marché du sirop d'érable québécois « a produit de grandes choses » et que selon l'auteur, «il serait indéfendable de revenir en arrière et de tout détruire» ;

**ATTENDU** que certaines des recommandations du rapport s'appuient sur une interprétation erronée des données économiques de part de marché, selon l'UPA ;

**ATTENDU** que le rapport recommande l'abolition de plusieurs outils de mise en marché collective ;

**ATTENDU** que le rapport ne fait aucune analyse économique des conséquences de l'application des recommandations avancées, ce qui est irresponsable et insécurisant pour l'industrie ;

**ATTENDU** que selon l'UPA, si ces recommandations sont appliquées, cela nous ramènerait à l'époque où l'instabilité, l'évasion fiscale et l'absence de développement caractérisaient cette industrie ;

**ATTENDU** que le rapport ignore complètement les plans d'actions et planifications stratégiques en cours pour assurer le développement de la filière acéricole québécoise ;

**ATTENDU** la recommandation du comité consultatif agricole (CCA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 19 avril 2016 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gérard Duteau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gilbert Ferland

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer la Fédération de l'UPA de l'Estrie dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin que celui-ci mette de côté le rapport de Florent Gagné intitulé «POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET COMPÉTITIVE» et qu'il laisse le soin aux acteurs crédibles de la filière acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration des piliers du système actuel de mise en marché du



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

sirop d'érable québécois, dont le contingentement acéricole, l'Agence de vente et la réserve stratégique de sirop d'érable ;

- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la requérante, ainsi qu'à l'UPA-Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**5.0 TRÉSORERIE**

**5.1 PAIEMENT DES COMPTES**

**5.1.1 COMPTES PAYÉS**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d'un montant total de 297 620,63 \$ payés au 20 avril 2016 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

**5.1.2 COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 76 390,30 \$ comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Henri Pariseau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

CM2016-04-88



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 76 390,30 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2016, pour le mois de mars, comme ici au long reproduit.

CM2016-04-89

**5.3 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - AUTORISATION À DÉBOURSER**

**ATTENDU** que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

**ATTENDU** que les dossiers P-1222793 et P-0922272 dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec furent analysés et jugés admissibles ;

**ATTENDU** que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réjean Masson  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser le paiement des montants de subvention dans les dossiers précités du programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ces dossiers.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2016-04-90

**5.4 RAPPORT FINANCIER – EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**ATTENDU** que conformément à la loi, la directrice des finances, Madame Chantal Charest dépose le rapport financier au 31 décembre 2015 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sencrl et en fait la présentation ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte ledit rapport financier et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Henri Pariseau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Johnny Pizar

**IL EST RÉSOLU** d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2015 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sencrl.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

**5.5 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

**5.5.1 SURPLUS AU 31 DÉCEMBRE 2015**

La directrice des finances, Madame Chantal Charest présente les surplus pour l'exercice financier 2015, pour chacune des parties du budget de la MRC.

CM2016-04-91

**5.6 FONDS TILLOTSON POUR LA RÉGION DE COATICOOK**

**ATTENDU** qu'un nouveau fonds fut créé en 2012, soit le «Tillotson Coaticook Region Fund» ou le «Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» grâce à la New Hampshire Charitable Foundation ;

**ATTENDU** que la MRC sert d'intermédiaire et de gestionnaire du fonds ;

**ATTENDU** que le Comité de sélection du «Tillotson Coaticook Region Fund/Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» a la responsabilité d'approuver ou de rejeter les demandes d'aide financière adressées au fonds, sur la base de leur mérite quant aux objectifs généraux du fonds ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste des projets retenus pour le premier appel de projets de 2016, pour un montant total de 99 814,70 \$ d'aide financière, dont 65 513 \$ ou 65,6 % pour le territoire de la MRC et en fait sienne comme ici au long reproduite ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réjean Masson

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'accepter les projets retenus pour le premier appel de projets de 2016, pour un montant total de 99 814,70 \$ d'aide financière, soient :

<b>Organisme</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Projet</b>	<b>Aide financière</b>
Association de Crosse Mineur de Coaticook	COA	Achat de sac pour équipement de gardien	1 000 \$
Association de soccer football Coaticook Compton	COM	Achat de sacs d'équipement	1 000 \$
Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook	COA	Frais d'inscription	1 000 \$
Association du Baseball Mineur de Coaticook division M	COA	Achat de base, gant receveur, casques, bâtons, t-ball et balles	1 000 \$
Association du Baseball Mineur de Coaticook division F	COA	Achat de base, gant receveur, casques, bâtons, t-ball et balles	1 000 \$
Association du Hockey Mineur de Coaticook	COA	Achat d'équipements et gilets	5 000 \$
Bibliothèque Lennoxville Library	Lennoxville	Achat de livres en gros caractères	2 000 \$
Ecole Sacré-Cœur - Bouffe en Cœur Inc.	COA	Achat d'un lave-vaisselle	5 000 \$
C.S. des Hauts-Cantons (Classe d'intégration sociale)	COA	Voyage à l'aquarium du Québec	685 \$
Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook	COA	Achat de trousseaux premiers soins/Sécurijour 2016	1 000 \$
Centre communautaire de Waterville	WAT	Achat matériel de cuisine pour les cours	1 000 \$
Club de Soccer Lennoxville	Lennoxville	Achat de t-shirts	1 500 \$
Club Lions de Compton	COM	Achat de chaises pour la salle communautaire	4 000 \$
Club Lions de Compton	COM	Achat d'appareil médical	1 000 \$
Collège Rivier	COA	Achat de 50 portables	8 960 \$
Comité de résidents du CHSLD de Coaticook	COA	Achat de panneaux mural, DVD, illustrations à colorier, produits personnels, bonbon et cadeaux Bingo	1 700 \$
École Gendreau	COA	Achat de vélo-pupitre et ameublement	10 000 \$
École St-Luc de Barnston	COA	Achat de modules de jeux	10 000 \$
Ecoles S-Edwidge, Ligué, Notre-Dame-de-Toutes-Aides, St-Pie-X, Trois-Cantons	STEE	Achat de rondelles, mini buts et t-shirts	4 000 \$
Fondation Collège Servite	Ayer's Cliff	Achat d'instruments de dissection	2 000 \$
Ives Hill Drapers Corner Community Center	COM	Achat d'un réfrigérateur	1 883 \$
Meals on Wheels North Hatley	North Hatley	Coût additionnels pour nourriture	1 500 \$
Municipalité de Dixville	DIX	Achat de matériel pour Fête de la pêche 2016	1 200 \$



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Organisme	Municipalité	Projet	Aide financière
Phelps Aide/Phelps helps	Stanstead	Achats et collations pour aide au devoir	5 000 \$
Plein Air Coaticook Inc.	COA	Achat d'un dameur-traceur	3 000 \$
Séjour La Bonne Œuvre	MAR	Achat de tire-lait et accessoires	885 \$
Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook	COA	Réimpression du guide	1 200 \$
Townshipper's Association	Lennoxville	À confirmer	2 000 \$
Fondation LAMPE	Ste-Catherine-de-Hatley	Bourse futur médecin	10 000 \$
Dr W.J. Klinck Foundation	North Hatley & Lennoxville	Assistance soins	10 000 \$
Hackett Campell Bouchard, avocats		Dissolution au Registre des entreprises	301,70 \$
<b>Total</b>			<b>99 814,70 \$</b>

- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense et l'émission des chèques aux bénéficiaires, sur réception des fonds de la New Hampshire Charitable Foundation à cet effet.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2016-04-92

**5.7 NEW HAMPSHIRE CHARITABLE FOUNDATION – FORÊT HEREFORD**

**ATTENDU** que la New Hampshire Charitable Foundation a approuvé un transfert d'un montant de 49 780 US \$ pour supporter les coûts annuels pour 2016 en marge du transfert du Mont Hereford à Forêt Hereford Inc. ;





**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que l'intégralité de ces fonds est destinée à Forêt Hereford Inc., mais transite par la MRC de Coaticook, celle-ci étant un organisme reconnu par la NH Charitable Foundation ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook déposera sur réception la somme reçue dans le compte en devises américaines ouvert à cet effet ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Pierre Paquette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gérard Duteau

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de transférer intégralement en fonds canadiens le montant reçu et le taux de change à Forêt Hereford Inc., les sommes versées par la New Hampshire Charitable Foundation pour supporter les frais inhérents aux déplacements dans le cadre d'un projet de forêt de Forêt Hereford ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le traitement approprié de la présente résolution ainsi que les écritures nécessaires.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2016-04-93

**5.8 NETTOYEUR – BAIL – ÉTAT DE LA SITUATION**

**ATTENDU** que le locataire du 386, rue Saint-Edmond est en retard de paiement de son loyer ;

**ATTENDU** qu'en date du 12 avril 2016, un montant de 6 285,28 \$ est dû à la MRC ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'il ne respecte plus l'entente de paiement du 29 octobre 2014 ;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 11.2 du bail en vigueur «*Si le locataire est en retard de paiement équivalent à 3 mois de loyer, le locateur aura le droit de résilier le présent bail après avoir envoyé par écrit au locataire un avis de défaut, mentionnant son droit de résilier le présent bail « ipso-facto », sans autres formalités.*» ;

**ATTENDU** que le bail se termine le 30 juin 2017 ;

**ATTENDU** que le conseil souhaite que le locataire régularise sa situation, et ce, dans les meilleurs délais ;

**ATTENDU** qu'il pourrait peut-être être éligible à de l'aide financière ;

**ATTENDU** que sa situation doit être étudiée par la responsable du développement économique ;

**ATTENDU** que son fonds de commerce est à vendre ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réjean Masson  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

**IL EST RÉSOLU** de faire parvenir un avis au locataire du 386, rue Saint-Edmond, lui signifiant son retard et l'enjoignant à régulariser sa situation dans les plus brefs délais tout en l'enjoignant de rencontrer la responsable du développement économique d'ici le 6 mai.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2016-04-94

**6.0 AMÉNAGEMENT- DÉVELOPPEMENT- ENVIRONNEMENT**

**6.1 DOCUMENT INDIQUANT LA NATURE DES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE COATICOOK SUITE À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 6-23.36 (AGRANDISSEMENT WAT)**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités locales, suite à l'entrée en vigueur de la modification 6-23.36 au schéma d'aménagement révisé et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réjean Masson  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU** d'adopter le document indiquant la nature des modifications du schéma d'aménagement révisé tel que pris en compte par ce conseil, soit :

«En vertu du deuxième alinéa de l'article 48 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), lors de l'adoption d'un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement, le conseil de la MRC doit adopter un document indiquant la nature des modifications qu'une municipalité devra apporter à sa réglementation d'urbanisme, advenant la modification du schéma d'aménagement.

Suite à l'entrée en vigueur du règlement n° 6-23.36 modifiant le schéma d'aménagement révisé, la Ville de Waterville devra modifier ses outils d'urbanisme afin de permettre également les commerces de vente au détail de matériaux de construction dans les activités autorisées sur le lot 5 485 764 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke.

Les autres municipalités de la MRC de Coaticook ne sont pas affectées par cette modification.»

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2016-04-95

**6.2 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – PRIORITÉS D’INTERVENTION 2016-2017**

**ATTENDU** que le Fonds de développement des territoires (FDT) fut créé en 2015 afin de supporter les MRC dans le développement de leur territoire ;

**ATTENDU** que conformément avec les articles 4 et 9 de l’entente relative au Fonds de développement des territoires, la MRC de Coaticook, aux termes de la résolution CM2015-10-228, a ciblé les priorités d’intervention sur lesquelles elle souhaitait se concentrer en 2015-2016, en vertu des enjeux qui sont importants pour l’ensemble du territoire de la MRC ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la proposition de priorités d’intervention pour 2016-2017 du FDT de la MRC de Coaticook et en fait sien comme si au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gilbert Ferland  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU** d’adopter conformément avec les articles 4 et 9 de l’entente relative au Fonds de développement des territoires signée par la MRC, eu égard au Fonds de développement des territoires de la MRC de Coaticook les priorités d’interventions suivantes pour 2016-2017, soient :

- a) La réalisation de mandats au regard de la planification de l’aménagement et du développement du territoire de la MRC :
  - i. Répondre aux besoins des municipalités de la MRC en révisant le schéma d’aménagement et les outils de planification afin de mieux les soutenir dans leurs projets de développement, structurant pour leur développement local et régional ;
  - ii. Poursuivre le soutien proactif et innovant de tout projet en lien avec la gestion de l’eau et la protection de l’environnement ;
  - iii. Mettre en œuvre le PGMR de la MRC de Coaticook ;
  - iv. Réaliser un plan de développement de la zone agricole (PDZA) qui permettra de mieux définir les besoins des différents usagers de la zone agricole et de produire un plan d’action en ce sens.
  
- b) Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle (dans les domaines social, culturel, touristique, environnemental) :
  - i. Organiser la promotion touristique de la région, l’accueil des touristes et le développement de stratégies afin de faire circuler les touristes dans la région ;
  - ii. Offrir une expertise en développement de loisir aux municipalités et soutenir le développement de l’organisme Acti-Sport ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- iii. Avec les municipalités locales, assurer le développement culturel de la MRC de Coaticook ;
  - iv. Soutenir techniquement les municipalités locales dans l'application de la réglementation en lien avec l'abattage d'arbre.
- c) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise :
- i. Fournir une expertise technique et un accompagnement aux entreprises, que ce soit dans les secteurs industriel, commercial, agricole, agroalimentaire, etc. ;
  - ii. Continuer la gestion des différents fonds dédiés à l'entrepreneuriat (FLI et FLS) ;
  - iii. Offrir un soutien financier aux nouveaux entrepreneurs et entreprises d'économie sociale par des programmes spécifiques ;
  - iv. Soutenir les diverses opportunités du milieu en lien avec la promotion de la région.
- d) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, sentiers cyclables, transport collectif :
- i. Création du fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC), lequel remplace le pacte rural. Ce fond sera offert à tout organisme à but non lucratif, municipalités ou coopératives de solidarité pour soutenir des projets structurants à l'échelle locale, territoriale ou régionale et ayant des impacts concrets pour le territoire de la MRC de Coaticook ;
  - ii. Soutenir financièrement le développement de projets structurants en tourisme (mise à jour de l'accueil et de l'animation).
- e) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement. La MRC n'a pas prévu de mesures associées à ce volet, pour l'année 2016-2017.
- f) Le soutien au développement rural, dans le territoire de la MRC, soit les 12 municipalités :
- i. Assurer la continuité du transport collectif ;
  - ii. Soutenir le développement, l'animation et de la promotion des activités des communautés locales de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2016-04-96

### 6.3 PROJET DE RÉFORME DES OMH

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec a déposé le 2 décembre 2015, le projet de loi n° 83 qui apportera suite à son entrée en vigueur des modifications importantes à la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*, afin de permettre au gouvernement de constituer par décret un office régional d'habitation (ORH) sur le territoire de toute municipalité régionale de comté (MRC) qu'il désigne ou un office municipal issu de la fusion d'offices municipaux d'habitation (OMH) existants ;

**ATTENDU** que par le biais de ce projet de loi, le gouvernement du Québec souhaite regrouper volontairement ou non les 538 OMH, sur la base territoriale de la centaine de MRC du Québec pour atteindre au moins le chiffre magique de 100 logements ;

**ATTENDU** que 100 logements, c'est le nombre minimum de logements qui permet d'engager des gestionnaires à temps plein pour professionnaliser le réseau ;

**ATTENDU** que ce projet engendre plusieurs questionnements au sein du milieu municipal, notamment en lien avec le mode de fonctionnement, le partage des déficits, la composition des conseils d'administration, ainsi que le financement par localité ;

**ATTENDU** que d'ici l'adoption, les offices municipaux d'habitation sont encouragés à soumettre à la SHQ leur projet de fusion volontaire ;

**ATTENDU** que sur le territoire de la MRC de Coaticook les OMH de Waterville, Compton, Coaticook et Martinville représentent plus de 100 logements ;

**ATTENDU** que les OMH du territoire se sont réunis le 6 avril dernier afin de discuter de la réorganisation de la gouvernance et ceux-ci souhaitent fusionner en un seul OMH ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC prend en compte leur demande commune et en fait sienne comme si au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer la démarche des OMH du territoire de la MRC de Coaticook qui souhaitent fusionner en un seul et même organisme municipal d'habitation, sur la base des informations disponibles présentement à l'égard du projet de loi n° 83 ;
- ▶ d'indiquer à la Société d'Habitation du Québec que la MRC de Coaticook ne souhaite pas déclarer compétence en matière d'habitation à ce stade-ci ;
- ▶ de faire parvenir une copie de la présente résolution à chacun des OMH présents sur le territoire de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**6.4 POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES - MODIFICATIONS**

Point reporté.

**6.5 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT - MODIFICATIONS**

**ATTENDU** que le gouvernement a procédé en mai 2015 à la signature d'une entente relative au *Fonds de développement des territoires (FDT)* afin de donner aux territoires les outils venant appuyer et baliser de nouveaux pouvoirs de gouvernance en matière de développement local et régional dans les MRC ;

CM2016-04-97



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le FDT prévoit la mise en place de différentes politiques de développement, dont une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie ;

**ATTENDU** que le comité administratif de la MRC de Coaticook a adopté l'automne dernier aux termes de la résolution 2015-CA-10-180 la «Politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook» ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC prend en compte le projet de version modifiée de la «Politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook» et en fait sien comme si au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réjean Masson  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

**IL EST RÉSOLU** d'adopter la nouvelle version de la «Politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook» telle que présentée et elle sera en vigueur à compter de ce jour.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**6.6 GESTION CONTRACTUELLE – PLAN DE MARKETING**





CM2016-04-98

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**6.6.1 REJET DES OFFRES REÇUES**

**ATTENDU** que dans le cadre du projet d'attractivité de la région et de rétention de main d'œuvre, la direction générale, a amorcé le processus d'appel d'offres sur invitation pour un plan de marketing et de communications, conformément aux règles d'adjudication prescrites aux articles 938.0.1 et suivants du *Code municipal* et la Politique de gestion contractuelle en vigueur ;

**ATTENDU** qu'aux termes du processus, 2 offres furent reçues et analysées ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le rapport d'ouverture des soumissions et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que l'offre déposée par Basta Communication n'est pas conforme ;

**ATTENDU** que l'estimation budgétaire pour de tels services professionnels était de 10 000 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gérard Duteau

**IL EST RÉSOLU** de rejeter la seule offre conforme reçue dans le cadre de l'appel d'offres sur invitations, soit celle de IDEA Communications pour un plan de marketing et de communications dans le cadre du projet d'attractivité de la région et de rétention de main d'œuvre dans la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

**ADOPTION**



CM2016-04-99

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**6.6.2 OCTROI DU CONTRAT DE GRÉ À GRÉ**

**ATTENDU** que dans le cadre du projet d'attractivité de la région et de rétention de main d'œuvre, un plan de marketing et de communications est requis ;

**ATTENDU** que l'estimation budgétaire pour de tels services professionnels est de 10 000 \$ ;

**ATTENDU** qu'un tel contrat peut être attribué de gré à gré, conformément aux règles d'adjudication prescrites aux articles 938.0.1 et suivants du *Code municipal* et la Politique de gestion contractuelle en vigueur ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte l'offre de services de Sept24 Communications-Marketing et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de confier le mandat pour un plan de marketing et de communications dans le cadre du projet d'attractivité de la région et de rétention de main d'œuvre dans la MRC de Coaticook à Sept24 Communications-Marketing au coût de 8 800 \$ avant toutes taxes, sur la base de leur proposition ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net de 9 238,90 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Administration générale – autres dépenses, projet d'attractivité de la région, Services professionnels*» à cet effet ;
- ▶ d'autoriser le paiement des dépenses, sur réception des honoraires, selon l'avancement des travaux et les termes prévus à l'offre de services.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

**6.7 EMBAUCHES POUR LA PÉRIODE ESTIVALE**

CM2016-04-100

**6.7.1 COORDONNATEUR DU PROGRAMME DE VIDANGE  
DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a déclaré compétence relativement à la vidange, au transport, à la disposition et au traitement des boues de fosses septiques sur l'ensemble de son territoire sauf et excepté celui de la municipalité de Dixville ;

**ATTENDU** qu'il a été convenu de procéder à l'embauche d'un coordonnateur pour le programme régional de vidange systématique des boues de fosses septiques pour la période estivale ;

**ATTENDU** que la candidate recommandée par la chargée de projet en matières résiduelles pour le poste de coordonnatrice est Madame Cathy Patoine ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de procéder à l'engagement de Madame Cathy Patoine à la fonction de coordonnatrice pour le programme régional de vidange systématique des boues de fosses septiques de la MRC de Coaticook, et ce à compter du 9 mai 2016, pour une banque d'heures de 640 heures, soit environ 16 semaines de 40 heures, comprenant les jours fériés ;
- ▶ de considérer Madame Patoine comme une employée saisonnière, à raison d'un taux horaire de 15,50 \$, celle-ci étant exclue de la *Politique des conditions de travail du personnel de la MRC pour les années 2014-2018* ;
- ▶ de lui payer ses frais de déplacement en sus conformément au «*Règlement concernant le remboursement des dépenses réellement faites par un membre du conseil ou d'un comité, fonctionnaire ou employé pour le compte de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*».



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2016-04-101

**6.7.2 ÉCOCONSEILLERS**

**ATTENDU** qu'il fut convenu de procéder de nouveau à l'embauche de deux (2) écoconseillers pour la période estivale ;

**ATTENDU** que la description de tâches d'un écoconseiller est la suivante :

- Rencontre et sensibilisation directe des citoyens à la bonne gestion des matières résiduelles ;
- Inspection des bacs et caractérisation de ceux-ci ;
- Rencontre des commerçants pour de l'information et un support à la gestion des matières résiduelles ;
- Mise à jour du bottin des ressources ;
- Support au volet vert des événements publics ;
- Animation et sensibilisation dans les camps de jour ;

**ATTENDU** que les candidats recommandés par la chargée de projet en matières résiduelles pour les postes d'écoconseillers pour la saison estivale 2016 sont, Madame Pénélope Houle et Monsieur Étienne Langlois-Dor ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Nathalie Dupuis **APPUYÉE** par le conseiller régional Réjean Masson



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de procéder à l'engagement de Madame Pénélope Houle et Monsieur Étienne Langlois-Dor à la fonction d'écoconseillers à la MRC de Coaticook, et ce à compter du 30 mai au 5 août 2016, pour une banque d'heures de 300 heures, soit environ 10 semaines de 30 heures, comprenant les jours fériés ;
- ▶ de considérer Madame Pénélope Houle et Monsieur Étienne Langlois-Dor comme des employés saisonniers, à raison d'un taux horaire de 14,50 \$, ceux-ci étant exclus de la *Politique des conditions de travail du personnel de la MRC pour les années 2014-2018* ;
- ▶ de leur payer leurs frais de déplacement en sus conformément au «*Règlement concernant le remboursement des dépenses réellement faites par un membre du conseil ou d'un comité, fonctionnaire ou employé pour le compte de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*».

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**7.0 AVIS DE MOTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**7.1 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23 CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller régional Johnny Pizar qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook sera présenté au conseil de la MRC afin de permettre également les commerces de vente au détail de matériaux de construction dans les activités autorisées sur le lot 5 485 764 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, dans la Ville de Waterville. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**

**8.0 RÈGLEMENTS**

CM2016-04-102

**8.1 PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23 CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK (AGRANDISSEMENT WAT)**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook peut modifier son schéma d'aménagement suivant le processus établi par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

**ATTENDU** qu'un tel processus commence par l'adoption d'un projet de règlement et en spécifiant la fonction de la commission d'aménagement, l'endroit et l'heure d'au moins une assemblée de consultation sur le territoire de la MRC ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 20 avril 2016 ;

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée puisque le présent règlement fut remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook lors de la convocation de la réunion du conseil du 20 avril 2016 ;

**ATTENDU** que ce projet de règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement afin de permettre également les commerces de vente au détail de matériaux de construction dans les activités autorisées sur le lot 5 485 764 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, dans la Ville de Waterville ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réjean Masson  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de former la commission de consultation publique des personnes suivantes : Messieurs Bertrand Lamoureux, Richard Belleville, Bernard Marion, Réjean Masson et Jacques Madore ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- ▶ de tenir une consultation publique le 8 juin 2016, à 11h00, à la salle Wallace de la MRC de Coaticook ;
- ▶ d'adopter le **projet** de règlement numéro 6-23.36 modifiant le règlement numéro 6-23 concernant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la MRC de Coaticook, tel que présenté.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

**9.1 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE**

**9.1.1 RAPPORT ANNUEL 2015**

**ATTENDU** que dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le rapport annuel pour l'année 2015 de la MRC de Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que les statistiques utilisées pour ce rapport proviennent de statistiques compilées annuellement par le ministère de la Sécurité publique, et annuellement, selon l'année civile ;

CM2016-04-103



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gérard Duteau

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2015 ;
- ▶ de le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2016-04-104

**9.1.2 BORNES SÈCHES - DIRECTIVE**

**ATTENDU** que dans le cadre de l'élaboration du premier Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, l'installation de bornes sèches était nécessaire sur le territoire afin d'assurer une couverture suffisante en eau ;

**ATTENDU** les nombreuses problématiques rencontrées ;

**ATTENDU** que suite à des discussions entre le ministère de la Sécurité publique, la MRC de Coaticook et les SSI de la MRC lors de l'élaboration de la version révisée du schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, il a été déterminé qu'il est préférable de ne pas procéder au remplacement ou à la réparation desdites bornes en cas de défectuosité ;





**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le ministère accepte que les municipalités locales remplacent les bornes sèches par l'envoi de camion-citerne supplémentaire pour assurer une quantité d'eau adéquate, en respect au schéma de couverture de risques, sur les lieux d'un incendie ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la recommandation du comité technique en sécurité incendie formulée comme une directive adressée aux municipalités locales de la MRC de Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Nathalie Dupuis  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Pierre Paquette

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'approuver le libellé de la recommandation du comité technique en sécurité incendie formulée comme une directive adressée aux municipalités locales de la MRC de Coaticook afin que celles-ci puissent remplacer les bornes sèches non fonctionnelles ou non installées par l'envoi de camion-citerne supplémentaire pour assurer une quantité d'eau adéquate, en respect au schéma de couverture de risques, sur les lieux d'un incendie ;
- ▶ d'en transmettre une copie de la directive à chacune des municipalités locales et aux SSI couvrant le territoire de la MRC de Coaticook ;
- ▶ d'apporter la modification au Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, version révisée.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.1.3 FORMATION SUR LES EXTINCTEURS PORTATIFS**

Une formation sur les extincteurs portatifs sera offerte aux directeurs des municipalités locales. Les élus souhaitant y participer sont invités à contacter Monsieur Jonathan Garceau.

CM2016-04-105

**9.2 ACTE DE CESSION – ADJUDICATION DU LOT 5 074 771, CF DE STANSTEAD À PHILIPPE CORCORAN – MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST**

**ATTENDU** la demande de Philippe Corcoran à l'effet de lui céder l'immeuble qui fut adjugé lors des procédures pour défaut de paiement des taxes en 2013, soit le lot maintenant connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLION SOIXANTE-QUATORZE MILLE SEPT CENT SOIXANTE ET ONZE (5 074 771) du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Stanstead en la municipalité de Barnston-Ouest, sans immeuble dessus construit, ni numéro civique ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte un projet de cession préparé par Me Jean-Philippe Gérin, notaire et en fait sien, comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que le conseil prend acte des observations de la greffière quant audit projet ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réjean Masson  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'approuver le projet de cession dudit immeuble tel que décrit à la présente, conformément aux directives de la greffière en faveur de Monsieur Philippe Corcoran et que le requérant acquitte l'intégralité des taxes dues depuis l'adjudication, tel que prévu par la loi ;
- ▶ d'autoriser le préfet et la greffière et directrice générale adjointe à le signer pour et au nom de la MRC de Coaticook, puisqu'il n'y a pas eu de retrait conformément à la loi pendant le délai prescrit ;
- ▶ de transmettre copie conforme de cette résolution aux conseillers juridiques des requérants.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2016-04-106

**9.3 DÉPLACEMENT DES RENCONTRES D'AOÛT 2016**

**ATTENDU** que suite à la sanction de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* (L.Q., 2008, c. 18), le 12 juin 2008, le conseil doit établir par résolution un calendrier des séances ordinaires pour l'année suivante ;

**ATTENDU** qu'un avis public du calendrier doit être donné par la suite ;

**ATTENDU** que le calendrier peut être modifié par le conseil, par un nouvel avis public et une résolution à cet effet ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2015-11-282, le conseil de la MRC a adopté le calendrier des sessions ordinaires du conseil de la MRC de Coaticook, pour l'année 2016 ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2015-11-283, le conseil de la MRC a adopté le calendrier des sessions ordinaires du comité administratif de la MRC de Coaticook, pour l'année 2016 ;

**ATTENDU** que le conseil juge opportun de modifier la date des rencontres d'août 2016 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de modifier la date des rencontres d'août 2016 du conseil de la MRC ainsi que du comité administratif et ainsi la session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook se tiendra le 24 août 2016 à 19h30 et celle du comité administratif se tiendra le 17 août 2016 à 11h00 ;
- ▶ de procéder à la publication d'un avis public avec le nouveau calendrier conformément à la loi.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**9.4 ÉTUDE DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (VERSION PRÉLIMINAIRE) – LES ATTRACTIONS DE LA RÉGION DE COATICOOK**

La corporation touristique régionale de Coaticook a fait appel à Watson recherche marketing et à la Société des Attractions touristiques du Québec pour réaliser une étude des retombées économiques des visiteurs durant la saison estivale et automnale. Les résultats préliminaires sont présentés aux élus. Une conférence de presse à cet effet se tiendra le 3 mai à 13h30 à la salle Wallace.

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

**10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF(CA) DU 13 AVRIL 2016**

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif (CA) du 13 avril 2016.

**10.2 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) DU 19 AVRIL 2016**

Point reporté.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**10.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP) DU 20 AVRIL 2016**

La secrétaire dépose le compte rendu du comité de Sécurité Publique (CSP) du 20 avril 2016.

**11.0 RECOMMANDATIONS**

**11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 10 FÉVRIER 2016**

CM2016-04-107

**11.1.1 MRC DE MEMPHRÉMAGOG – IMPLANTATION DE TOURS DE TÉLÉCOMMUNICATION**

**ATTENDU** que la MRC de Memphrémagog sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral de préciser ses orientations en matière d'implantation de tours de télécommunication, tant auprès de l'industrie qu'auprès des municipalités ;

**ATTENDU** que les municipalités au Québec et au Canada, font fréquemment face aux demandes de grandes entreprises de télécommunication qui souhaitent développer leurs réseaux en implantant de nouvelles tours ;

**ATTENDU** que des journaux de la région ont récemment fait état de situations fort différentes où des arguments contradictoires sont évoqués par l'industrie pour implanter ou refuser d'implanter le service cellulaire ;

**ATTENDU** que l'implantation de tours de télécommunication ne semble pas se faire selon la même logique partout au pays ;

**ATTENDU** que, dans la MRC de Memphrémagog, les citoyens semblent généralement d'accord pour obtenir des services de télécommunication de base nécessitant l'implantation de tours, afin de notamment répondre à des objectifs de sécurité, mais moins pour la prolifération de tours dans les endroits déjà desservis ;

**ATTENDU** que les élus de la MRC de Memphrémagog se posent plusieurs questions, laissées sans réponse par Industrie Canada, notamment en ce qui concerne les services de téléphonie considérés comme essentiels, le rôle du gouvernement fédéral en matière de planification du développement des services, les obligations de desserte imposées à l'industrie, le respect des règlements de zonage municipaux et la vision à long terme du développement des réseaux en fonction des avancées technologiques ;

**ATTENDU** que la Cour suprême du Canada, dans le dossier opposant la Ville de Châteauguay à la compagnie Rogers, ne pourra répondre que partiellement à ces questions, et ce, dans un délai inconnu ;

**ATTENDU** que la question n'est pas de se prononcer sur l'installation ou non d'une tour à un endroit donné, mais bien de savoir quelle place les services de télécommunication doivent occuper dans l'espace collectif ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 13 avril 2016 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Nathalie Dupuis  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer la MRC de Memphrémagog dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral de préciser ses orientations en matière d'implantation de tours de télécommunication, tant auprès de l'industrie qu'auprès des municipalités ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la FQM et à l'UMQ pour appui ainsi qu'à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2016-04-108

**11.1.2 MRC DU LAC-ST-JEAN-EST – PROGRAMME RÉNORÉGION**

**ATTENDU** que la MRC de Lac-Saint-Jean-Est sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin que celui-ci soutienne et majore substantiellement les budgets consentis en 2015 à la Société d'Habitation du Québec pour soutenir le Programme RénoRégion ;

**ATTENDU** que la Société d'habitation du Québec a lancé à l'automne 2015 un tout nouveau programme d'aide à la rénovation sous l'appellation RénoRégion ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que ce programme est destiné à soutenir financièrement des personnes à faible revenu au paiement des travaux de rénovation de leur propriété, qui sont souvent essentiels pour conserver le bâtiment en bon état ;

**ATTENDU** que ledit programme remplace les programmes RénoVillage et PRU ;

**ATTENDU** qu'historiquement les MRC recevaient une enveloppe annuelle dans le cadre du programme RénoVillage de beaucoup supérieure au crédit alloué pour RénoRégion ;

**ATTENDU** que, au surplus, le programme RénoRégion est également plus restrictif au niveau du type de travaux admissibles ;

**ATTENDU** que le programme RénoRégion touche une clientèle fragile ;

**ATTENDU** que le nouveau budget provincial déposé le 17 mars 2016 ne contient aucune enveloppe pour le programme RénoRégion ;

**ATTENDU** l'urgence que la Société d'Habitation du Québec peut disposer de crédits suffisants afin de soutenir adéquatement le Programme RénoRégion ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 13 avril 2016 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Nathalie Dupuis  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer la MRC de Lac-Saint-Jean-Est dans ses démarches auprès du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin que celui-ci soutienne et majore substantiellement les budgets consentis en 2015 à la Société d'Habitation du Québec pour soutenir le Programme RénoRégion ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la FQM et à l'UMQ pour appui ainsi qu'à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**11.2 COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) DU 19 AVRIL 2016**

CM2016-04-109

**11.2.1 HYDRO-QUÉBEC – LIGNE D’INTERCONNEXION QUÉBEC – NEW HAMPSHIRE**

**ATTENDU** qu’Hydro-Québec sollicite l’appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin que celui-ci permette l’utilisation de certaines parties de lot à des fins autres que l’agriculture en vertu de l’article 58 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles pour la ligne d’interconnexion Québec-New Hampshire ainsi que le prolongement d’un chemin pour accéder à l’emprise ;

**ATTENDU** que le parcours de la ligne à 320 kV entre le poste des Cantons et le point de traversée de la frontière du New Hampshire est divisé en 3 tronçons, dont 2 traversant la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que le tracé a été élaboré et optimisé en collaboration avec le milieu afin de réduire les impacts au maximum, notamment en territoire agricole protégé ;

**ATTENDU** qu’il n’y a aucun autre emplacement disponible sur le territoire hors du territoire agricole permettant l’implantation de la ligne de transport internationale ;

**ATTENDU** que le tracé limite au maximum les impacts sur le milieu agricole ;

**ATTENDU** que des mesures d’atténuation seront également apportées afin de réduire les impacts de la construction et de l’exploitation du réseau ;

**ATTENDU** la recommandation du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC de Coaticook telle qu’apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 19 avril 2016 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réjean Masson  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d’appuyer Hydro-Québec sollicite l’appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin que celui-ci permette l’utilisation de certaines parties de lot à des fins autres que l’agriculture en vertu de l’article 58 de la Loi sur la protection du territoire et des





**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

activités agricoles pour la ligne d'interconnexion Québec-New Hampshire ;

- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la CPTAQ appui ainsi qu'à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**11.3 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP) DU 20 AVRIL 2016**

CM2016-04-110

**11.3.1 DESSERTE RÉCRÉOTOURISTIQUE**

**ATTENDU** l'importance que le conseil et les citoyens de la MRC de Coaticook attachent à la sécurité des sentiers récréotouristiques et des plans d'eau ;

**ATTENDU** que la Sûreté du Québec, District de l'Estrie, propose un projet régional de desserte récréotouristique visant à améliorer la sécurité des sentiers récréotouristiques et des plans d'eau ;

**ATTENDU** que la Sûreté du Québec a démontré qu'une modulation de 78 heures de présence policière, au cours de l'année 2016-2017, est souhaitable afin de dégager du temps pour permettre la réalisation de cette desserte et nécessaire afin de pouvoir augmenter la présence policière lors de périodes favorables à la visibilité et aux interventions policières sur le territoire de la MRC ;

**ATTENDU** que ladite modulation sera planifiée par le directeur de poste et pourrait avoir parfois pour effet d'amener des ajustements au seuil minimum tel qu'établi dans le plan d'organisation des ressources policières ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que la Sûreté du Québec prévoit fournir pour 2016-2017 des résultats équivalents à ceux de l'année 2015-2016, au niveau de la desserte récréotouristique et au niveau des activités de présence, de visibilité et d'intervention policière sur le réseau routier de la MRC, à partir des heures de présence policière qui auront été modulées ;

**ATTENDU** que la Sûreté du Québec prévoit compenser les postes MRC concernées, pour l'absence sur leurs unités respectives, des membres qui seront affectés à la desserte récréotouristique régionale, soit par l'attribution de crédits budgétaires, par l'ajout occasionnel d'effectifs et/ou par des périodes supplémentaires d'intervention sur le territoire réalisé par des patrouilleurs provenant de la desserte récréotouristique régionale ou autres ;

**ATTENDU** que l'ensemble des unités limitrophes de la Sûreté du Québec apportera leur soutien afin de diminuer les impacts de la modulation des heures de patrouilles pouvant avoir affecté le seuil minimum ;

**ATTENDU** que le projet débutera à compter du mois de mai 2016 pour se terminer à la fin du mois d'avril 2017 ;

**ATTENDU** que le projet pourra être prolongé d'année en année à la convenance des partis concernés ;

**ATTENDU** que la Sûreté du Québec, District de l'Estrie présentera un bilan du projet au plus tard en juin 2017 via les directeurs de poste ;

**ATTENDU** que la recommandation du comité de sécurité publique (CSP) telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 20 avril 2016 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer le projet de desserte récréotouristique régionale pour 2016-2017 de la Sûreté du Québec ;
- ▶ d'accepter en conséquence les dérogations mineures au respect du seuil minimum (tel qu'établi dans le plan d'organisation des ressources policières) qui en découleront tel que prévu par le directeur de poste de la MRC de Coaticook ;
- ▶ de transmettre copie conforme de cette résolution au Commandant de la Région Estrie/Centre-du-Québec, monsieur Claude Desgagnés ainsi qu'au directeur de poste de la MRC, le lieutenant Frédérick Pelletier.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**12.0 CORRESPONDANCE**

**12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»**

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

**12.2 INVITATION À JOINDRE LE CA DE LA RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES**

La Ressourcerie des Frontières recherche des candidatures pour de nouveaux administrateurs au sein de son conseil d'administration. La secrétaire dépose l'invitation à titre d'information.

**12.3 INVITATION – 18<sup>E</sup> ÉDITION DU SOUPER AU HOMARD DU COLLÈGE RIVIER**

La secrétaire dépose l'invitation à participer à la 18<sup>e</sup> édition du souper au homard du Collège Rivier. L'activité bénéfice se tiendra le 11 mai à 18h00.

**12.4 INVITATION – AGA – RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES**

La secrétaire dépose l'invitation à participer à l'assemblée générale annuelle de la Ressourcerie des Frontières qui se tiendra le 28 avril à compter de 17h00.

**12.5 INVITATION – HOMMAGE À L'ENTREPRENEURIAT ET AU DÉVELOPPEMENT**

La secrétaire dépose l'invitation à participer à la nouvelle soirée Hommage à l'entrepreneuriat et au développement qui se tiendra le 4 mai à 17h00 au Pavillon des arts et de la culture.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**12.6 INVITATION – TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE  
– SOIRÉE 1,2,3 GO!**

La secrétaire dépose l'invitation à participer à la soirée organisée par la Table de concertation régionale afin de faire le suivi du Plan de développement régional 2015-2020, qui se tiendra le 27 avril à 17h00 au Pavillon des arts et de la culture.

**13.0 RAPPORTS**

**13.1 PRÉFET**

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités. Il a participé à un comité de transition suite à la fermeture de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie. La MRC des Sources apportera son support au niveau de l'administration jusqu'à la liquidation et reddition de compte complète. Il a également participé à une rencontre de l'Agence de la forêt privée ainsi que la rencontre des producteurs de bois avec le caucus libéral afin de discuter d'un outil fort utile pour les transformateurs et les groupements forestiers. Il a également participé à la rencontre du groupe de travail sur le projet régional de circuit électrique. Il a rencontré un groupe de l'UPA et d'acériculteurs afin de faire le point sur le rapport Gagné. Il a assisté à une rencontre de la Table de concertation régionale en vue de la rencontre de suivi du Plan de développement régional 2015-2020. Il a assisté à la conférence de presse le 10 avril dernier à Compton. Il a participé au 1<sup>er</sup> déjeuner du directeur de poste de la SQ au profit des maladies du cœur ainsi qu'au souper-bénéfice du CRIFA, etc.

**13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER**

Nathalie Dupuis, responsable des dossiers à caractère social, indique que la semaine de la reconnaissance de l'action bénévole fut un véritable succès. Au niveau du bâtiment abritant le CAB, la façade sera rénovée sous peu. Au niveau de la Ressourcerie, la rencontre du 14 avril semble positive au niveau du message des municipalités. Au niveau des dossiers culturels, la Table de concertation culturelle a déposé un mémoire, dans le cadre de la consultation du ministère pour une nouvelle Politique culturelle du Québec. Celle-ci devrait tenir compte des nouvelles réalités, de l'évolution des pratiques culturelles, de la mondialisation, de la diversité culturelle et du développement des technologies. Elle invite les élus à participer à la rencontre de suivi du Plan de développement régional 2015-2020 organisée par la Table de concertation régionale ainsi qu'à la marche Unis pour la cause qui se tiendra le 29 mai à Waterville. Au niveau des dossiers Famille et Aînés, la prochaine rencontre du comité se tiendra en mai.

Gérard Duteau, délégué au CRIFA et CIARC indique que le souper de la Fondation ainsi que l'exposition horticole ont remporté une fois de plus un beau succès.

Réjean Masson, responsable des dossiers agricoles et du PDZA indique que le questionnaire est bien accueilli par les producteurs. Plus de 160 questionnaires ont été retournés à la MRC jusqu'ici.



## **LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Richard Belleville, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que des réparations ont été réalisées au centre de tri et la cour devrait être asphaltée sous peu. La semaine de travail devrait être ramenée à 40h. Les surplus accumulés ne seront pas redistribués tout de suite en raison notamment du nouveau calendrier de remboursement des redevances.

Bernard Vanasse, responsable des dossiers touristiques indique que le projet de réorganisation du bureau d'accueil touristique va bon train.

Bertrand Lamoureux, responsable de l'Aménagement indique que le comité tiendra sa prochaine rencontre le 3 mai. Au niveau du développement économique, la région est en effervescence beaucoup de demandes au niveau des divers fonds.

Johnny Pizar, responsable des dossiers cours d'eau indique que la prochaine rencontre du COGESAF se tiendra le 27 avril prochain et celle du Comité de gestion de l'eau, se tiendra le 12 mai 2016.

### **13.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC**

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : l'intégration de l'agente de développement en loisirs Madame Cassandra Comtois, le processus d'embauche pour la personne qui remplacera l'aménagiste et la chargée de projets en ressources naturelles, le renouvellement des assurances collectives, la vérification comptable, la T@CTIC, les demandes de révision du rôle d'évaluation foncière, le rapport annuel en incendie, un suivi des demandes d'aides financières pour la formation des pompiers, l'élaboration du Camp 911, le programme de prévention en lien avec le schéma incendie, l'élaboration de la directive au niveau des bornes sèches, les nouvelles normes pour les attestations de performance et essais annuels (véhicules), modifications du schéma, reclassement des bâtiments du défunt Dixville Home, les inspections en marge du schéma, modification du PPCMOI à Compton, modifications des outils d'urbanisme à Martinville, Stanstead-Est, Saint-Herménégilde, Sainte-Edwidge-de-Clifton et Dixville, envoi du schéma d'aménagement et de développement aux partenaires, finalisation du document justificatif, rédaction du RCI de zone inondable et milieux humides, portrait des ressources naturelles et de la biodiversité, rencontre avec l'entrepreneur pour la vidange systématique des boues, rencontre avec RécupEstrie pour une campagne de promotion régionale, suivi avec le ministère pour les redevances, suivis du projet de corridor de liberté, 3 permis d'abattage d'arbres, bilan de l'abattage d'arbres en 2015, compilation des questionnaires du PDZA, soutien aux municipalités locales au niveau d'appel d'offres pour chemins municipaux, tenue du salon de l'emploi, suivis du projet de circuit électrique, plusieurs demandes de financement au niveau du développement économique, accompagnement pour les projets déposés dans le cadre du Fonds de développement du territoire, nouveaux plans d'actions pour les politiques familiales, préparation de l'assemblée générale annuelle de la Table agroalimentaire, soutien pour marchés publics, plan de pérennité pour les Partenaires de saines habitudes de vie, projet d'installation de Croque-livres, préparation de l'exposition pour l'expérience photographie du patrimoine, soutien et préparation pour les services d'animation estivales, entrevues des candidats, révision des règlements généraux d'Acti-Sports, la conférence sur le patrimoine et les paysages, projet de mise à jour du bureau d'accueil touristique, organisation de groupe pour la saison estivale, plan de promotion, support divers, etc.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS**

**13.4.1 BULLETIN CONTACT DE LA FQM DU 22 MARS 2016**

La secrétaire dépose le bulletin Contact de la FQM du 22 mars 2016.

**13.4.2 BULLETIN CONTACT DE LA FQM DU 4 AVRIL 2016**

La secrétaire dépose le bulletin Contact de la FQM du 4 avril 2016.

**13.4.3 BULLETIN CONTACT DE LA FQM DU 19 AVRIL 2016**

La secrétaire dépose le bulletin Contact de la FQM du 19 avril 2016.

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

Rien à signaler.

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h43.

\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

\_\_\_\_\_  
LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 20 avril 2016

\_\_\_\_\_  
Responsable des archives